

MAIRIE de PORTE-DE-SAVOIE

77, place de la mairie - 73800 PORTE-DE-SAVOIE
Tél : 04.79.28.12.82 – accueil@porte-de-savoie.fr
www.porte-de-savoie.fr

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de PORTE-DE-SAVOIE (SAVOIE), Vu les articles L. 2212-1 et L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales, Vu les articles L. 3321-9, L. 3334-2, L. 3335-1 du Code de la santé publique, Vu l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2003 portant règlement permanent de la police des débits de boissons dans le département de la Savoie, Vu l'accord n° 1546 225. du Commandant de la brigade de Gendarmerie de Montmélian, Vu la demande formulée par	
<u>Arrête</u>	
Art 1 - L'association susnommée est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire à	
A PORTE-DE-SAVOIE le <u>La novembre 2015</u> . Le Maire, F. VILLAND	